

# Rapport périodique sur la situation des prisonniers civils sahraouis dans les prisons marocaines

Pour la période s'étendant du 1er août 2023 au 30 novembre 2023

## Présentation :

Fort de sa responsabilité envers les prisonniers politiques sahraouis, en défendant leurs droits et en sensibilisant à leurs souffrances, la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines(LPPS) présente un rapport sur la situation des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines, couvrant la période du 1er août 2023 au 30 novembre 2023.

L'occupation marocaine continue de ne pas respecter l'Ensemble de règles minima pour la protection des prisonniers et les Conventions de Genève pour la protection des civils, notamment des prisonniers, après les avoir soumis à la torture, signé des procès-verbaux de police sous pression et contrainte, les ayant jugés de manière simulée les procès, et prononçant de lourdes peines à leur encontre, elle persiste avec détermination à pratiquer diverses formes de vengeance et de discrimination à leur encontre :

## La situation des prisonniers sahraouis dans les prisons de l'occupation marocaine pour la période s'étendant du 1er août 2023 au 31 août 2023

- La LPPS a reçu, samedi 5 août 2023, des informations de la mère du prisonnier civil sahraoui au sein du groupe Gdeim Izik, Mohamed Lamine Hadi, relatives aux conditions de détention difficiles et à l'état de santé critique dont il souffre à l'intérieur de la prison locale de Tiflet 2.  
Elle a également confirmé que Mohamed Lamine Hadi souffrait de douleurs intenses au dos et à l'oreille gauche, qui entraînaient pourrissement à l'intérieur de l'oreille, sans avoir obtenu les soins médicaux nécessaires ni être transféré dans un hôpital extérieur de la prison pour recevoir des soins, plus autres formes de mauvais traitements cruels.
- Le 9 août 2023, le prisonnier civil sahraoui du groupe Gdeim Izik, Mohamed Lamine Hadi, incarcéré à la prison locale de Tiflet 2, a entamé une grève de la faim illimitée pour dénoncer la politique d'indifférence et de négligence médicale délibérée de la part de l'administration pénitentiaire.
- Le 17 août. Août 2023 Mohamed Lamine Hadi, a décidé de suspendre la grève de la faim qu'il avait entamée le 9 août 2023, après que le directeur de la prison locale de Tiflet 2 et des responsables influents de l'État marocain se sont engagés à mettre en œuvre ses revendications.

Parmi les exigences que le directeur de la prison s'est engagé à mettre en œuvre figurent des examens médicaux urgents au niveau de l'oreille gauche et du côté droit du bas du dos, ainsi que l'amélioration des conditions de détention et l'arrêt de toute forme de traitement cruel et de discrimination raciale délibérée de la part du fonctionnaires pénitenciers, en plus de transférer Mohamed Lamine Hadi sera transféré à l'hôpital dans les plus brefs délais.

- La **LPPS** a reçu, mercredi 9 août 2023, des informations relatives à la détérioration de l'état de santé dont souffre le prisonnier civil sahraoui du groupe Gdeim Izik, qui se trouve à la prison locale d'Ait Melloul 1, Brahim Ismaili.

La fille du prisonnier civil sahraoui, Brahim Ismaili, a déclaré à la **LPPS**, suite à la visite qu'elle a effectuée que son père souffrait de fortes douleurs au niveau de la cage thoracique et d'une tumeur au bas de la poitrine, en plus d'une asphyxie sévère, qui lui a fait perdre la capacité de manger, de boire et de porter des vêtements. Il a également souffert d'étouffement trois fois de suite les 1er, 4 et 8 août.

- Le 14 août 2023, l'administration de la prison locale, Ait Melloul 1, a transféré les prisonniers civils sahraouis du groupe de Gdeim Izik, Brahim Ismaili, Sidi Ahmed Lamjayed et Mohamed Bani, dans des cellules qui ne remplissent pas les conditions sanitaires nécessaires.

Dans une déclaration de Malika Ismaili, fille du prisonnier civil sahraoui Brahim Ismaili, à la LPPS, son père a subi un état d'évanouissement et de perte de conscience à la suite du transfert auquel il a été soumis, ainsi que les deux prisonniers civils sahraouis, Sidi Ahmed Lamjayed et Mohamed Bani. Elle ajoute que l'administration de la prison locale, Ait Melloul 1, a transféré son père dans des cellules situées à l'étage supérieur du Département n°2, qui ne répondent pas aux conditions et normes sanitaires et sont exposées à un fort ensoleillement, en plus du manque de ventilation et l'odeur des eaux usées émanant du reste des cellules.

L'administration pénitentiaire refuse également de répondre aux demandes des prisonniers civils sahraouis, pour des raisons de santé, de changer de cellule, constatant que ce même quartier compte 22 cellules vacantes, à l'abri du soleil.

- Le 14 août 2023, le prisonnier civil sahraoui du groupe Gdeim Izik, Abdallahi Lakhfaoui, qui se trouve à la prison centrale de Kenitra, a entamé une grève de la faim de 48 heures les 14 et 15 août 2023, A cet égard, l'administration de la Prison Centrale de Kenitra a reçu, lundi 14 août 2023, une notification écrite portant la signature du prisonnier civil sahraoui, Abdallahi Lakhfaoui,, adressée au directeur de la prison centrale, et contenant toutes les informations relatives à la grève de la faim d'avertissement, Les motivations d' Abdallahi Lakhfaoui, sont dues au fait d'avoir entamé une grève de la faim pour dénoncer et pour protester contre les mauvais traitements cruels et dégradants dont les prisonniers politiques sahraouis sont victimes.
- Le 16 août 2023, la Délégation générale l'administration pénitentiaire marocaine a privé le prisonnier civil sahraoui Ahmed Sbai, membre du groupe Gdeim Izik et président d'honneur de la **LPPS**, du droit de visites familiales, par conséquent ce dernier a entamé une grève de la faim d'avertissement de 24 heures pour protester

contre la décision prise par la Délégation générale de l'administration pénitentiaire marocaine.

- Le 25 août 2023, l'administration de la Prison Centrale de Kenitra a privé le prisonnier civil sahraoui du groupe Gdeim Izik, Abdallahi Lakhfaoui, de son droit aux soins et traitements médicaux.

Par une déclaration de la famille Lakhfaoui, la **LPPS** a été informée de l'état de santé du prisonnier civil sahraoui, Abdallahi Lakhfaoui, après avoir souffert d'une tumeur au niveau du genou droit, résultant d'une négligence médicale délibérée et de conditions de détention.

### La situation des prisonniers sahraouis dans les prisons de l'occupation marocaine pour la période allant du 01 septembre 2023 au 30 septembre 2023.

- Le 4 septembre 2023, la police et les renseignements marocains ont arrêté et fouillé la famille du prisonnier civil sahraoui du groupe Gdeim Izik, Mohamed Bachir Boutenguiza, alors qu'ils se rendaient à la ville de Smara occupée pour rendre visite à leur fils.

La sœur du prisonnier civil sahraoui Mohamed Bachir Boutenguiza, a déclaré à la LPPS que la soirée du lundi 4 septembre 2023, tous les membres de la famille ont fait l'objet d'une fouille provocatrice, trois heures à l'entrée de la ville de El Aaiun occupée.

De même sa sœur cadette et son mari, a également ont été soumis au siège par la police à la ville de Smara occupée pendant 24 heures, en outre la persécution constante des agents des renseignements marocains et la surveillance de tous ses mouvements.

- Le 5 septembre 2023, l'administration de la Prison Centrale de Kenitra a privé le prisonnier civil sahraoui du groupe Gdeim Izik, Abdallahi Lakhfaoui, du droit de poursuivre ses études, selon les instructions de la Délégation générale de l'Administration pénitentiaire marocaine.

Le prisonnier civil sahraoui Abdallahi Lakhfaoui avait déposé une demande d'inscription à la Faculté des sciences humaines, économiques et sociales de l'Université Ibn Tofail de la ville de Kenitra, Division de Psychologie, après avoir accompli toutes les démarches administratives en vigueur au sein d'établissement pénitentiaire.

- En date du 11 septembre 2023, la **LPPS** a reçu des informations relatives à la forte détérioration de l'état de santé du prisonnier civil sahraoui du groupe Gdeim Izik, Brahim Ismaili, qui se trouve à la prison locale d'Ait. Melloul 2.

La fille de Brahim Ismaili, a déclaré à la ligue que son père souffrait de troubles psychologiques inquiétants résultant d'années de détention arbitraire et illégale, des conditions de détention difficiles, elle a ajouté que l'administration de la prison locale, Ait Melloul 2, n'a engagé aucune procédure liée au transfert de son père à

l'hôpital hors de la prison, de procéder à des examens médicaux en plus de fixer un calendrier pour bénéficier d'un suivi psychologique.

- Le 14 septembre 2023, la privation du prisonnier civil sahraoui du groupe Gdeim Izik, Abdallahi Lakhfaoui, qui se trouve à la prison centrale de Kenitra, du droit aux soins médicaux et traitement sous prétexte de l'absence de médecin spécialiste pendant environ 60 jours.

Le prisonnier civil sahraoui, Abdallahi Lakhfaoui, souffre d'une tumeur au niveau du genou droit, à la suite de quoi il n'a pas reçu les soins nécessaires. Il n'a pas non plus été transféré à l'hôpital en dehors de la prison pour des examens médicaux et à des analyses microscopiques afin de diagnostiquer avec précision son état de santé et d'obtenir un traitement et des médicaments appropriés pour éviter toute complication de santé.

- Le 20 septembre 2023, la **LPPS** a reçu des informations indiquant que l'administration de la prison locale de Tiflet 2 avait rejeté les demandes du prisonnier civil sahraoui du groupe Gdeim Izik, El Bachir Khadda, concernant l'obtention d'un diplôme de troisième cycle en matière de droit international humanitaire et de droits de l'homme.

Le prisonnier civil sahraoui El Bachir Khadda, avait réussi, avec distinction honorable, la soutenance de son mémoire de maîtrise pour le diplôme de troisième cycle à la Division du droit international humanitaire et des droits de l'homme, le 17 mai 2023, à l'intérieur de la prison locale de Tiflet 2.

- Le 22 septembre 2023, le prisonnier civil du groupe Gdeim Izik, Hassan Dah, a entamé une grève de la faim de 48 heures les 22 et 23 septembre 2023, pour protester contre la privation de son droit de poursuivre les études et la confiscation de son droit à un traitement médical.

Les motifs et raisons qui ont poussé le prisonnier civil sahraoui Hassan Dah à entamer une grève de la faim sont dus au traitement discriminatoire suivi par la Délégation générale de l'administration pénitentiaire marocaine.

- Le 26 septembre 2023, les deux prisonniers civils sahraouis du groupe Gdeim Izik, Elhousain Zaoui et Hassan Dah, qui se trouvent à la prison centrale de Kenitra, entament une grève de la faim de 48 heures. Pour protester contre la Délégation Générale de l'Administration Pénitentiaire Marocaine, qu'elle n'a pas accompli ses promesses qu'elle s'est engagée à mettre en œuvre au mois d'avril 2022. -

### La situation des prisonniers sahraouis dans les prisons de l'occupation marocaine pendant la période du 1er octobre 2023 au 31 octobre 2023

- Le 11 octobre 2023, Khadija Allali Boutengiza a déclaré à la **LPPS** que les autorités d'occupation marocaine à la ville de El Aaiun occupé avait privé la mère du prisonnier civil sahraoui, Mohamed El Bachir Boutenguiza, et sa sœur d'obtenir des documents

administratifs comme une politique de vengeance pratiqué contre les familles des prisonniers politiques.

- Le 19 octobre 2023, la **LPPS** a reçu une déclaration de la sœur du prisonnier civil sahraoui, Abdelmoula Elhafidi, dans laquelle elle raconte le harcèlement et le ciblage dont il a été victime à l'intérieur de la prison tout au long des mois de septembre et octobre de l'année 2023, malgré les engagements antérieurs de la Délégation Générale de l'Administration Pénitentiaire Marocaine, concernant l'amélioration des conditions de détention dont il souffre, et à cet égard, elle a confirmé à la LPPS après la visite qu'elle a effectuée le 17 octobre 2023, que son frère se trouve dans une cellule bondée de prisonniers de droit commun, malgré la grave détérioration de son état de santé et le refus de l'administration pénitentiaire de répondre aux demandes de son transfert et de fournir les traitements et les médicaments nécessaires en raison des maladies dont il souffre, telles que :
  - Inflammations au niveau de la poitrine, température corporelle élevée, fièvre, toux continue et douleur au niveau de la tête.
- Le 18 octobre 2023 la **LPPS** a reçu, des informations sur l'état de santé alarmant dont souffre le prisonnier civil sahraoui du groupe Gdeim Izik, Sidi Abdeljalil Laaroussi, à la prison locale de Tan Tan, sud du Maroc.  
L'épouse du prisonnier civil sahraoui, Sidi Abdeljalil Laaroussi, a déclaré que son mari était transféré à l'hôpital pour des examens médicaux, les résultats de l'examen ont révélé que son mari souffrait d'hémorragies abondantes au niveau des hémorroïdes.
- Le 23 octobre 2023, le prisonnier civil sahraoui du groupe Gdeim Izik, Hassan Dah, incarcéré à la prison centrale de Kenitra, a entamé une grève de la faim illimitée pour dénoncer la politique des ajournements de l'administration pénitentiaire et la confiscation des droits fondamentaux et légitimes tel que le suivi des études.
- Le 18 octobre 2023 la **LPPS** a reçu, des informations sur l'état de santé alarmant dont souffre le prisonnier civil sahraoui du groupe Gdeim Izik, Sidi Abdeljalil Laaroussi, à la prison locale de Tan Tan, sud du Maroc.  
L'épouse du prisonnier civil sahraoui, Sidi Abdeljalil Laaroussi, a déclaré que son mari était transféré à l'hôpital pour des examens médicaux, les résultats de l'examen ont révélé que son mari souffrait d'hémorragies abondantes au niveau des hémorroïdes.
- Le 26 octobre 2023, les prisonniers civils sahraouis du groupe Gdeim Izik, qui se trouvaient dans différentes prisons marocaines, ont entamé une grève de la faim limitée de 48 heures, jeudi 26 et vendredi 27 octobre 2023, en solidarité avec leur camarade, Le prisonnier civil Hassan Dah, en grève de la faim illimitée.
- Le 31 octobre 2023, Hassan Dah a suspendu la grève de la faim, qu'il avait entamée le 23 octobre 2023 et qui a duré 08 jours, après des promesses délégation pénitentiaire marocaine.

### [La situation des prisonniers sahraouis dans les prisons de l'occupation marocaine pour la période allant du 01 novembre 2023 au 30 novembre 2023.](#)

- Le 3 novembre 2023, le prisonnier civil sahraoui du groupe Gdeim Izik et président d'honneur de la **LPPS**, Ahmed Sbai, a entamé une grève de la faim limitée de 24

heures à la prison centrale de Kenitra. Pour dénoncer la violation de son juste droit aux médicaments et aux traitements et de son transfert vers l'hôpital par la Délégation générale de l'administration pénitentiaire marocaine.

- Le 8 novembre 2023, les prisonniers civils sahraouis du groupe Gdeim Izik, qui se trouvent à la prison centrale de Kenitra, ont entamé une grève de la faim de 72 heures pour protester contre les insultes verbales et l'interdiction d'utiliser le téléphone. Il s'agit de Mohamed Boutenguiza, Hassan Dah et El-Houssine Zaoui.
- Le 10 novembre 2023, la sœur du prisonnier civil sahraoui Abdelmoula El Hafidi a déclaré qu'après avoir reçu un appel téléphonique que son frère subissait des privations et des mauvais traitements à l'intérieur de la prison, en plus de son infection par la tuberculose, résultant des conditions de détention difficiles, elle explique que son frère, suite à son placement dans une cellule bondée de détenus de droit commun ne répondant pas aux conditions sanitaires nécessaires, a contracté la tuberculose. L'administration pénitentiaire et la Délégation générale de l'administration pénitentiaire marocaine continuent de négliger délibérément l'état de santé d'Abdelmoula Elhafidi et renier toutes les obligations légales à cet égard, y compris la fourniture du traitement et des médicaments nécessaires ainsi qu'une alimentation équilibrée en réponse à la maladie.
- Le 10 novembre 2023, l'administration pénitentiaire de la prison centrale de Kenitra a traité la famille du prisonnier civil et défenseur des droits humains sahraoui du groupe Gdeim Izik Naama Asfari, de manière inhumaine et humiliante pendant le dépôt de demander de visite familiale.
- Le 13 novembre 2023, le prisonnier civil sahraoui du groupe étudiantin, Aziz Elouahidi, qui se trouve à la prison locale de Bouzakern, a entamé une grève de la faim de 48 heures, selon ce qu'est parvenu à la ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines, pour protester contre la confiscation de son droit juste et légitime à étudier et à réussir ses études, en plus de la détérioration des conditions de détention dont il souffre à l'intérieur de la prison.
- Le 16 novembre 2023, constituant un dangereux précédent, l'administration pénitentiaire de la Prison Centrale de Kenitra, avec la participation de 05 détenus de droit commun marocains, a fouillé les prisonniers civils sahraouis du groupe Gdeim Izik de manière humiliante,  
Vers cinq heures du soir, le jeudi 16 novembre 2023, un groupe de 47 employés de la prison centrale de Kenitra, dirigé par le directeur adjoint appelé (Moustafa Khalfi) a perquisitionné les cellules des prisonniers civils sahraouis du groupe Gdeim Izik et les a soumis à une inspection, insultante et provocatrice, en plus d'être photographiés individuellement et collectivement via des caméras vidéo.
- Le 16 novembre 2023, le prisonnier civil sahraoui Khatri Dadda, incarcérée à la prison locale Moul El Bargui Safi/Maroc, a entamé une grève de la faim illimitée pour protester contre les représailles et les pratiques racistes et le harcèlement constant dont il est victime à l'intérieur de la prison.

- Le 23 novembre 2023, l'administration de la Prison Centrale de Kenitra a convoqué les prisonniers civils sahraouis du groupe Gdeim Izik, Hassan Dah, Bachir Boutengiza et Elhoussain Zaoui, et les a informés de la décision du Conseil de Discipline et de la Section des Infractions, qui ont ordonné leur isolement en cellule d'isolement (Cachot) pendant 20 jours, selon les instructions de la Délégation Générale de l'Administration Pénitentiaire Marocaine.
- Le prisonnier civil sahraoui, Mohamed Lamine Hadi, a entamé une grève de la faim de 48 heures le 27 et 28 novembre 2023, à la prison locale de Tiflet 2. En solidarité avec son camarade, le prisonnier civil sahraoui au sein de Gdeim Izik du groupe Hassan Dah, qui est soumis à des actes et à des formes de mauvais traitements cruels après avoir été placé dans une cellule d'isolement (Cachot) à la prison centrale Kenitra.
- Les prisonniers civils sahraouis du groupe Gdeim Izik, qui se trouvent dans différentes prisons marocaines, la prison locale de Tiflet 2, la prison centrale de Kenitra, la prison locale d'Ait Melloul 1 et 2, la prison locale de Bouzakern et la prison locale de Tan Tan, sud du Maroc, entament une grève de la faim de 48 heures le 29 novembre 2023. Déclarant ainsi la solidarité et le soutien à leur camarade, le prisonnier civil sahraoui, Hassan Dah, qui est soumis à mauvais traitements cruels et dégradants après que l'administration de la Prison Centrale de Kénitra l'a isolé, le 23 novembre 2023. En cellule d'isolement (Cachot).

## **La ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines. (LPPS)**

**El Aaiun occupée/ Sahara occidental  
07/12/2023**